

Tous unis contre les inondations

# A la recherche d'un second souffle

L'action en justice et le manque de volontaires pour peser dans le débat public ont été à l'ordre du jour de l'assemblée générale de TUCLI, jeudi dernier.

**J**EUUDI dernier, l'association TUCLI (Tous Unis Contre Les Inondations) faisait salle comble pour son assemblée générale. Cette réunion était l'occasion pour la présidente, Christine Mounayer, de faire un point sur les différentes informations de l'année, en commençant par parler de la progression, certes lente mais permanente, de l'action en justice que TUCLI a initiée et coordonnée en 2009, et ce, en réponse à un adhérent qui déplorait que rien ne se fasse. « **Je ne reconnais à personne le droit de dire que l'on ne fait rien et que rien ne se passe, lançait-elle. L'action juridique suit son cours, mais on ne peut pas aller plus vite que la justice. Ce n'est pas parce que l'on ne communique pas que rien ne se fait... Un travail considérable est mené, mais on ne pourra en mesurer l'importance que dans quelques mois. Si on n'avait rien fait, on ne verrait peut-être pas émerger la véritable prise de conscience du risque inondation, qui semble devenir un enjeu électoral, sur le canton.** »

Christine Mounayer en profitait aussi pour rappeler que les membres actifs de l'association ne pouvait pas être partout et elle lançait un appel pour que toutes les personnes concernées s'engagent. Du coup, elle déplorait la faible visibilité de l'association dans le débat public d'autant qu'aucune action de communication n'a pu être menée cette année du fait de l'absence de disponibilité des membres. « **Il faut que chaque adhérent, chaque sinistré, chaque citoyen s'engage pour que l'on ne soit pas toujours les mêmes 5 ou 6 volontaires à faire le travail !** », insistait-elle.

Il n'empêche, selon la présidente, que les choses bougent puisque « **les collectivités locales semblent réaliser l'importance des enjeux autour du risque inondation.** » Elle constatait notamment que la ville de l'Arbresle s'était doté d'un plan de sauvegarde et d'un réseau sentinelle, déplorant au passage que l'association n'ait pas été avertie de ces réunions de travail : « **On aurait peut-être pu apporter des remarques constructives pour améliorer leur programme...** » Tandis que la secrétaire, Nathalie Serre, rappelait une fois encore que l'association cherchait des « volontaires » pour suivre tout ce qui pourrait concerner les inondations auprès des différentes structures administratives locales et départementales...

**Christine Mounayer :**  
« **Je n'ai pas réussi à solliciter les volontés** »

Autre point abordé, l'accès au Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) Selon les dernières informations dont le public dispose, par voie de presse, les collectivités locales ont obtenu une aide financière



Christine Mounayer, Nathalie Serre et Bénédicte Garcin ont présenté les rapports de l'année écoulée

de 2 millions d'euros, de l'Etat, dans le cadre des PAPI... Cette somme serait complétée par des financements régionaux et permettrait la mise en place de solutions efficaces de prévention du risque. La présidente de Tucli s'interroge sur « **le contenu du projet** » présenté pour obtenir cette aide d'Etat et souhaiterait avoir des volontaires prêts à suivre ce dossier de très près. Concernant la protection individuelle, en réponse à la question d'une adhérente, Christine Mounayer a confirmé qu'à l'heure actuelle la protection individuelle relève principale-

ment d'une volonté personnelle « **les coûts étant non négligeables. Il ne semble pas y avoir de possibilité d'utiliser les fonds Barnier dans le contexte de la ville de l'Arbresle et aucune aide fiscale ne sera possible. Peut-être faudrait-il voir si on peut regrouper les demandes... ou faire faire un diagnostic par les municipalités.** »

En fin de séance, lors du renouvellement du bureau, Christine Mounayer a présenté sa démission de la présidence constatant qu'elle n'a pas réussi « **à fédérer les énergies, sol-**

**liciter les volontés et construire une machine efficace** », espérant que « **un nouveau président serait plus performant et pourrait donner à Tucli un nouvel élan, car il n'est pas question de s'arrêter maintenant que notre existence commence enfin à porter ses fruits.** » Devant le refus unanime de la salle, il a été décidé que Christine Mounayer garderait la présidence en attendant la validation d'un nouveau bureau et des restructurations de fonctionnement rendant l'association plus performante.



Beaucoup de riverains concernés par le risque d'inondations de la Turdine et de la Brévenne